

	En Nom Propre				
Catégorie de revenus	<u>Revenus Fonciers</u> [Condition : location nue]		<u>Revenus BIC</u> [Condition : location meublée]		
Régime d'imposition	Micro-Foncier	Foncier Réel	Micro-BIC	BIC Réel Simplifié	BIC Réel Normal
Plafonds	Loyers HC < 15 000 € / an	Sans plafond	Loyers CC < 72 500€ / an	Loyers CC < 247 000 € / an	Loyers CC > 247 000 € / an
Détermination du revenu locatif net imposable	Abattement de 30 %	Déduction des charges réelles (liste limitative restreinte)	Abattement de 50% (71% pour les chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés)	Déduction de nombreuses charges et amortissements (Dont un amortissement du bien en lui-même)	
Taxe CFE	Non soumis à la Taxe CFE		Soumis à la Taxe CFE		
Imposition du revenu locatif net	<u>Imposition du résultat à hauteur de :</u> % TMI + 17,2 % de prélèvements sociaux		<u>LMNP ou LMP</u> (LMP si Loyers CC supérieurs à 23.000€ ET supérieurs aux revenus nets imposables d'activité) LMNP : résultat imposé à % TMI + 17,2% de prélèvements sociaux LMP : résultat imposé à % TMI + 35% de cotisations sociales SSI		
Imposition de la plus-value à la revente	Plus-value des particuliers		LMNP : Plus-value des particuliers LMP : Plus-value des professionnels		